

Université d'Auvergne - Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur

Contact :

Secrétariat Bureau CLES / C2i

Karine SIMON

Tel : 04 73 17 75 64

Email : karine.simon@u-clermont1.fr

Aujourd'hui, une parfaite maîtrise des langues, et notamment de l'anglais est indispensable pour réussir votre insertion professionnelle.

L'Université d'Auvergne permet à ses étudiants de compléter leur diplôme par une certification reconnue qui atteste de vos compétences dans ce domaine.

Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) est une certification accréditée par le Ministère de l'Education Nationale (créé par l'arrêté du 22 mai 2000).

Le CLES est une certification **nationale, gratuite, complète, fiable**, mise en place par les universités accréditées par le Ministère de l'Education nationale, et **reconnue au niveau européen**.

Il permet d'évaluer de façon directe les compétences de communication des étudiants en ANGLAIS, à l'écrit et à l'oral en CLES 1, CLES 2 ou CLES 3. Chaque niveau de CLES reflète un degré de maîtrise de langue tel qu'il a été défini par le Conseil de l'Europe selon une grille d'évaluation commune, d'A1 à C2.

L'entraînement aux compétences est proposé dans des cours adaptés au sein des composantes de l'Université d'Auvergne.

Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) est une certification accréditée par le Ministère de l'Education Nationale (créé par l'arrêté du 22 mai 2000) reconnue en France et à l'étranger. Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants en plusieurs langues (9 langues et 5 compétences au maximum). Chaque niveau de CLES reflète un degré de maîtrise de langue tel qu'il a été défini par le conseil de l'Europe selon une grille commune.

Le CLES1, le CLES2 ou le CLES3 peuvent maintenant être proposés en **langue anglaise à l'Université d'Auvergne**.

Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe **5 compétences** : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production écrite, la production orale et l'interaction orale.

Niveaux de CLES

- CLES 1 : (mise en place pour la 1ère fois en 2008/2009 au sein de la faculté de Droit et de Science Politique)

- Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc.
- Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée.
- Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt.
- Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

- CLES 2 : (mise en place pour la 1ère fois en 2008/2009 au sein de la faculté de Droit et de Science Politique)

- Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un contexte complexe, comme celui des questions de société.
- Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un, ni pour l'autre.
- Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

- CLES 3 :

- Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites.
- Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment chercher ses mots.
- Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique.
- Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

Les 4 points forts à retenir au titre des épreuves des CLES1 et CLES2 du printemps 2009 qui ressortent de l'analyse

- "Cette enquête souligne la **bonne organisation (humaine et matérielle) des premières épreuves des CLES1 et CLES2** au sein de la Faculté de Droit et de Science Politique.
- Les sujets du CLES s'avèrent être en **rapport avec les attentes des étudiants**. Les épreuves axées sur la vie quotidienne et l'actualité leur paraissent pertinentes.
- 76% des répondants du CLES1 et 86% des répondants du CLES2 ont perçu **une continuité entre les stratégies d'enseignement de l'anglais à l'université et la nature du CLES**.
- **Les candidats ont jugé ces épreuves dans leur ensemble parfaitement accessibles (82%)**, même si certaines difficultés semblent être apparues lors des épreuves orales (mauvaise qualité du support audio). Des améliorations sont à apporter sur ce plan."